

SP/cp/212-24

Milan, le 30 avril 2024

ASO  
*Monsieur Thierry GOUVENOU*  
Responsable du Service Sportif  
40-42 Quai du point du jour  
BP 10302  
92100 BOULOGNE- BILLANCOURT  
FRANCE

e p.c. Federazione Ciclistica Italiana  
Stadio Olimpico, Curva Nord  
00135 ROMA

Monsieur Gouvenou,

nous sommes heureux de vous informer que la Commission Technique de la Lega del Ciclismo Professionistico, a approuvé les parcours, que vous avez présentés regardant le passage du Tour de France en Italie du 29 juin au 2 juillet, d'un point de vue technique et de sécurité.

Souhaitant une nouvelle fois le meilleur succès de votre événement, nous restons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Cordialement

Il Segretario  
(Stefano Piccolo)

